

tre arrêté et il a fait des aveux complets. Deux autres individus ont été aussi arrêtés.

M. Bonniges venant de Varzin, a passé hier soir à Berlin pour se rendre à Hanovre.

Suivant la *Gazette nationale*, il se faut s'attendre à la solution de la crise ministérielle pendant si ayant la fin de l'année, ni au commencement de l'année prochaine. La seule chose qu'on peut en attendre avec certitude, c'est que le prince de Bismarck persistera à affirmer la nécessité d'apporter une réforme dans la constitution circulaire avec la majorité de la représentation nationale. D'après le journal cité, il y a tout lieu de croire que le chancelier sera de retour à Berlin vers la fin de janvier, époque de l'ouverture de la session de Reichstag.

Constantinople, 29 décembre. Un télégramme officiel annonce qu'un nouveau combat a eu lieu jeudi avec les Serbes aux environs de Charbent. Le bruit de l'exécution d'Erzurum n'est pas confirmé, mais Moukhtar-pacha est parti.

Constantinople, 29 décembre. Le Sultan a exprimé à Mahmoud-Damad-pacha la satisfaction sur la manière dont il s'est assuré de sa mission à Andrinople et lui a remis une médaille en or.

Mahmoud repart prochainement pour inspecter la ligne de défense des Balkans.

Constantinople, 29 décembre. Le comte Zichy, a remis hier à Server-pacha la réponse de l'Autriche à la circulaire de la Porte, relative à la médiation. Cette réponse est bienveillante pour la Turquie dans la forme. L'Autriche manifeste son désir de la paix et ne refuse pas positivement ses bons offices; mais comme l'Allemagne, elle refuse de prendre l'initiative de la médiation.

Constantinople, 30 décembre.

La Russie a été avisée officiellement que la Russie consentirait à un armistice aux conditions suivantes : Recouvrement de la frontière d'Asie, ouverture des Détroits, indépendance de la Roumanie et adoption du programme de la Conférence de Constantinople pour la Bulgarie. Les questions relatives à la Serbie et au Monténégro seraient réservées pour des négociations ultérieures.

Madrid, 30 décembre.

M. Posada Herrera, fut nommé mardi, si il accepte ou non la présidence du Congrès. La Gaceta annonce que l'adjudication des vapeurs de la Péninsule de Portorico et de Cuba aura lieu dans trente jours, le cautionnement exigé est de 250,000 piastres.

Bucharest, 30 décembre. L'opinion publique se montre très-satisfite par la nouvelle, qui se confirme, que l'on n'a trouvé Plewna aucun prisonnier russe et roumain. Une pétition, déjà couverte d'un grand nombre de signatures, doit être remise au prince Charles pour demander qu'une enquête soit ouverte à ce sujet, et que le défenseur de Plewna passe devant un conseil de guerre, si le droit des gens a été violé.

Péra, 30 décembre. De Trébizonde un télégramme aujourd'hui que les Russes ont concentré de nouvelles forces aux environs de Batoum.

Les nouvelles de l'Epire et de la hasséla annoncent qu'une grande agitation règne dans ces pays.

Vienne, 30 décembre. On assure que le nouveau ministre des affaires étrangères de France, M. Waddington, pressé de donner son opinion sur les questions pendantes en Orient, aurait répondu que l'attitude de la France devait être purement expectante jusqu'au moment de l'ouverture des négociations entre les belligérants.

Berlin, 30 décembre. Le retour du prince chancelier dans la capitale de la Prusse, sera fixé du 10 au 15 janvier prochain.

Nouvelles du soir

On lit dans le *Journal Officiel* :

Divers journaux ayant publié des versions erronées sur les événements qui amenèrent l'incident de Limoges, l'autorité militaire croit devoir rétablir les faits.

Dans toutes les grandes villes, à Paris en particulier, des mesures sont prises de tout temps pour que l'armée soit toujours à même de faire respecter l'ordre public. A cet effet, des instructions officielles sont connues pour chaque corps de troupe le rôle à remplir, la place à occuper et les dispositions à prendre en cas de troubles.

Ces mesures préventives ont paru insuffisantes au moment où, par suite du départ de la classe de 1872 des troupes de la garnison de Paris, l'effectif des troupes de cette garnison se trouva considérablement réduit. Par suite, le ministère de la guerre fit établir à la date du 14 novembre un projet dans le but d'appeler au besoin à Paris, en cas de désordre, un certain nombre de régiments destinés à assurer la tranquillité publique. Les instructions données à cette occasion, indiquaient aux commandants de corps d'armée les dispositions à prendre en vue de l'envoi de ces régiments, mais en même temps elles insistaient sur ce point que ces troupes ne seraient appelées que dans le cas où l'ordre public et les lois que l'armée est chargée de faire respecter, seraient menacées. Pour éviter toute interprétation fautive et pas inquiéter l'opinion publique, le secret le plus absolu était recommandé aux commandants de corps d'armée, et ces instructions leur furent portées par des officiers.

Toutefois, comme il est bon que l'administration soit tenue au courant des situations qui peuvent occuper les fonctionnaires et agents visés par la circulaire du 14 novembre 1874, ceux-ci devront, avant d'accepter la candidature ou mandat de conseiller municipal, en faire la déclaration à leur chef immédiat et m'en informer directement.

Ils devront en outre me faire connaître le résultat de l'élection, en ce qui les concerne.

Paris-Journal croit que ce sera devancer la marche logique des événements que de considérer comme probable une rupture entre l'Angleterre et la Russie avant la date fixée pour l'ouverture du Parlement, c'est-à-dire avant le 17 janvier, de telle façon que celui-ci n'aurait plus qu'à voter les crédits militaires rendus indispensables par un fait accomplit.

L'Angleterre s'est résolue à la médiation, mais non pas encore à la guerre. Pour que la médiation fût le chemin de la guerre, il faudrait que la Russie fut bien décidée à ne pas s'arrêter avant d'être allé jusqu'à Andrinople et qu'elle y fut encouragée par l'Allemagne.

Ces modifications, qui ne changeaient rien aux instructions déjà données, ne porteraient que sur la désignation des corps de troupes appelés éventuellement à marcher.

C'est ainsi qu'un des régiments d'infanterie de Limoges fut compris dans cette nouvelle désignation. Par suite, le général commandant le 12^e corps d'armée fut amené à modifier l'ordre officiel qui réglait les dispositions à prendre à Limoges en cas de troubles. A cette occasion, un officier général interpréta mal les instructions qui lui étaient données et qui se rapportaient uniquement à des mesures de prévoyance, eut le tort de les transformer en mesures d'exécution que rien ne justifiait. Devant les ordres formels donnés par cet officier général, le colonel du 14^e régiment avait immédiatement ses officiers pour leur transmettre les instructions qu'il avait reçues; c'est dans cette réunion que se produisit en présence de tout le corps d'officiers un acte d'indiscipline des plus graves.

Le ministre de la guerre, en apprenant ces faits dès son entrée en fonctions, s'est empêtré d'ouvrir une enquête à la suite de laquelle il a mis en disponibilité l'officier général dont il s'agit et provoqué la mise en nomination par retrait d'emploi de l'officier supérieur qui s'était rendu coupable de l'acte d'indiscipline.

On annonce que le gouvernement va reprendre le projet de loi sur l'organisation municipale déposé à la précédente Chambre avant la dissolution. Ce projet sera prochainement présenté à la Chambre actuelle.

On communique au *Rappel* la note suivante :

« Les journaux le *Réveil*, le *Républicain* et le *Peuple*, ouvrent une souscription pour offrir une épée d'honneur au commandant Labordère. Nous savons qu'un grand nombre de citoyens de la ville de Limoges avaient eu la même pensée. Mais ils ont été devoirs consulter le commandant Labordère avant de mettre cette idée à exécution. Le commandant Labordère a répondu : qu'il était profondément touché de cette marque d'estime et des habitants de Limoges, mais qu'il préférât que l'on n'ouvrirait pas de souscriptions. »

M. de Freycinet, ministre des travaux publics, vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

Paris, 30 décembre 1877

Monsieur le préfet,

Par une circulaire en date du 14 novembre 1874, un de mes prédecesseurs a invité les ingénieurs et agents des ponts-et-chaussées et des mines à accepter le mandat de conseiller-municipal qu'après avoir demandé par votre intermédiaire et obtenu l'assentiment de l'administration supérieure.

Ces instructions ne me paraissent pas devoir être maintenues.

Toutefois, comme il est bon que l'administration soit tenue au courant des situations que peuvent occuper les fonctionnaires et agents visés par la circulaire du 14 novembre 1874, ceux-ci devront, avant d'accepter la candidature ou mandat de conseiller municipal, en faire la déclaration à l'hôtel de l'ambassade, et à remis à l'Empereur ses lettres de rappel. Sa Majesté l'a reçu en présence du secrétaire d'Etat, M. de Boulou.

M. de Gontaut-Biron est allé de là prendre congé de l'Impératrice qui l'a reçu, entouré de sa suite et des dames du palais.

Rome, 30 décembre. L'Italie annonce que le roi a conféré à M. Melegari, la dignité de ministre d'Etat. D'après le *Diritti*, M. Gambetta est arrivé ce matin à Rome, et a rendu aussitôt visite à M. Depretis. Leur entrevue a duré une heure.

M. Dellarocca député, a été nommé secrétaire général au ministère de l'intérieur.

DERNIÈRE HEURE
Paris, 31 décembre.

Le ministre de l'intérieur recevant la direction de la Presse dit que le ministère républicain n'essaie pas de violenter l'opinion mais qu'ils cherchent à s'en inspirer et discernant ce qu'il croit juste et conforme aux intérêts du pays. Le ministre a recommandé l'application très-libérale des lois sur la Presse et le colportage de l'imprimerie et de la librairie.

Le ministre a fait l'éloge de M. Hector Pessard l'ancien directeur.

Le ministre répondant à M. Crisenoy le nouveau directeur de l'administration départementale et communale dit qu'après l'application de la loi de 1871, constituera un progrès loin d'affaiblir le pouvoir central, cette loi donnera plus d'autorité tout en donnant aux départements une part plus large dans l'administration des affaires. Il ne faut pas que l'esprit de tradition qui a ses bonnes cotés dégénère en esprit de routine a terminé le ministre.

Le ministre a fait l'éloge de M. Hector Pessard l'ancien directeur.

Le ministre répondant à M. Crisenoy le nouveau directeur de l'administration départementale et communale dit qu'après l'application de la loi de 1871, constituera un progrès loin d'affaiblir le pouvoir central, cette loi donnera plus d'autorité tout en donnant aux départements une part plus large dans l'administration des affaires. Il ne faut pas que l'esprit de tradition qui a ses bonnes cotés dégénère en esprit de routine a terminé le ministre.

Petite bourse du dimanche de 30 décembre.

3/0 62,20 offert.

Emprunt 108,30 17 20 15 17 1/2.

Italien 73,55 35.

Turc 3,10 offert.

Egypte 166, 87 167,50.

Chemini 270.

Banque Ott. 351. Nominal,

Fiorin 62 1/8.

Faible.

DEPÉCHESTELEGRAPHIQUES

Constantinople, 30 décembre.

Un conseil extraordinaire des ministres a été tenu hier. Il a été très-importante.

Le temps est très mauvais dans la région des Balkans et sur le Danube.

Suleiman Pacha télégraphie d'Ichtiman que les rapports des divers commandants ne signalent aucune opération militaire importante.

Un télégramme de Dervisch Pacha en date de Batoum de vendredi annonce que les russes continuent de bombarder les fortifications de cette ville.

Les russes ont lancé deux torpilles contre l'escadre turque dans le port de Batoum sans occasionner de dommages.

Mouktar-Pacha arrivera ici dans une dizaine de jours.

Syra, 30 décembre.

Les derniers avis de Constantinople portent que la concentration des troupes ottomanes derrière les Balkans continue.

Assaf-pacha qui commandait la division concentrée à Kadikéve a été nommé général en chef de l'armée du village de Kossova.

Mouktar-pacha a évacué Erzurum; il se retire à Baibout.

Berlin, 30 décembre.

Aujourd'hui à 1 heure et demie M. de Gontaut-Biron s'est rendu au Palais impérial dans les voitures de gala qui étaient allées le chercher à l'hôtel de l'ambassade, et a remis à l'Empereur ses lettres de rappel. Sa Majesté l'a reçu en présence du secrétaire d'Etat, M. de Boulou.

M. de Gontaut-Biron est allé de là prendre congé de l'Impératrice qui l'a reçu, entouré de sa suite et des dames du palais.

Rome, 30 décembre. L'Italie annonce que le roi a conféré à M. Melegari, la dignité de ministre d'Etat. D'après le *Diritti*, M. Gambetta est arrivé ce matin à Rome, et a rendu aussitôt visite à M. Depretis. Leur entrevue a duré une heure.

M. Dellarocca député, a été nommé secrétaire général au ministère de l'intérieur.

DERNIÈRE HEURE
Paris, 31 décembre.

Le ministre de l'intérieur recevant la direction de la Presse dit que le ministère républicain n'essaie pas de violenter l'opinion mais qu'ils cherchent à s'en inspirer et discernant ce qu'il croit juste et conforme aux intérêts du pays. Le ministre a recommandé l'application très-libérale des lois sur la Presse et le colportage de l'imprimerie et de la librairie.

Le ministre a fait l'éloge de M. Hector Pessard l'ancien directeur.

Le ministre répondant à M. Crisenoy le nouveau directeur de l'administration départementale et communale dit qu'après l'application de la loi de 1871, constituera un progrès loin d'affaiblir le pouvoir central, cette loi donnera plus d'autorité tout en donnant aux départements une part plus large dans l'administration des affaires. Il ne faut pas que l'esprit de tradition qui a ses bonnes cotés dégénère en esprit de routine a terminé le ministre.

Le ministre a fait l'éloge de M. Hector Pessard l'ancien directeur.

Le ministre répondant à M. Crisenoy le nouveau directeur de l'administration départementale et communale dit qu'après l'application de la loi de 1871, constituera un progrès loin d'affaiblir le pouvoir central, cette loi donnera plus d'autorité tout en donnant aux départements une part plus large dans l'administration des affaires. Il ne faut pas que l'esprit de tradition qui a ses bonnes cotés dégénère en esprit de routine a terminé le ministre.

Petite bourse du dimanche de 30 décembre.

3/0 62,20 offert.

Emprunt 108,30 17 20 15 17 1/2.

Italien 73,55 35.

Turc 3,10 offert.

Egypte 166, 87 167,50.

Chemini 270.

Banque Ott. 351. Nominal,

Fiorin 62 1/8.

Faible.

seulement à accepter les propositions turques adressées au quartier général russe.

Logographie

Autour de moi quelque soin qu'on se donne pour être poli, je n'en suis pas moins dur; Mais retranchez mon chef, vous avez, j'en ai dit, de mes fleurs au printemps, de mes fruits en automne.

Le mot de l'énergie d'hier, est : Tête à per-

A sortie débâcle

Amsterdam 205 8/8 205 8/8 et 205 8/8

Allemagne 205 8/8 205 8/8

Madrid 205 8/8 205 8/8

Berceuse 205 8/8 205 8/8

Vienna 205 8/8 205 8/8